



MISE A DISPOSITION
« Agents des IEG »
 2024-2025

Cette demande doit être transmise par la SLVie par mail
à : demandes-infos-bazacle@asmeq.org

Demandeur (Coordonnées, téléphone)	
Date de mise à disposition et horaire souhaité.	
Objet de mise à disposition	

INFRASTRUCTURES	DESTINATION	CAPACITE	TARIF	CHOIX
Terrain	Sportive – Activité	-	105€	
Prairie	Sportive – Activité	-	105€	
Vestiaires Bungalow	Sportive	-	21€	
Gymnase	Sportive – Activité	100 pers.	126€	
Vestiaires gymnase	Sportive	-	31€ les 2, 21€ l'unité	
Point Rencontre Bar (Boulistes)	Activité – Réception	46 pers.	84€	
Point Rencontre – Salle RDC	Réunion – Activité	15 pers.	31€	
Point Rencontre – Salle 1 ^{er} étage	Réunion – Activité	19 pers.	42€	
Club House du Rugby	Réception	40 pers.	63€	
Bungalow – Petite Salle	Réunion - Activité	17 pers.	31€	
Bungalow – Grande Salle	Réunion – Activité	40 pers.	63€	
Chalet Salle Réunion	Réception	60 pers.	84€	
Chalet Salle des glaces	Activités – Réunions	70 pers	84€	
Chalet Salle Philatélie	Activités – Réunion	10 pers	31€	
Chalet Salle Groupe Artistique	Activités	20 pers	84€	
Toile d'activités	Réception	80 pers.	31€	
TOTAL				

Les mises à disposition s'effectuent conformément au règlement intérieur du Parc des Sports du Bazacle et sous la responsabilité de la structure emprunteuse. Le nettoyage est de la responsabilité du bénéficiaire, le non-respect de cette clause entraînant l'encaissement par la CMCAS du chèque de caution.

Afin d'accélérer le traitement, fournir simultanément à cette demande :

- Une attestation d'assurance en responsabilité civile
- Un chèque de 150€ libellé à l'ordre de la CMCAS (Chèque non encaissé)

SUITE A L'AUGMENTATION DES PLAINTES POUR NUISANCES SONORES NOCTURNES, LE BUREAU DE LA CMCAS A DECIDE DE METTRE A DISPOSITION LES INFRASTRUCTURES DE 7H JUSQU'A 23H30. COMPTANT SUR VOTRE COMPREHENSION.

-LA CMCAS-

Date :

Signature du demandeur :

RESERVE AU BUREAU DE LA CMCAS	
<u>Conditions de mise à disposition</u>	Date & Visa